



Refus de demande de dcm

Par Sofhak

Bjr, je suis étudiante en france de nationalité algérienne mon mari vient de déposer sa demande de tds salarié ma fille de 6ans est venue avec un visa VISITEUR mineur d une validité de 3mois (en Algérie c'est la durée maximale) après la demande du dcm ils ont rejeté sa demande (accord franco algerien) je ne sais pas qu'est ce qu on doit faire vu que son visa est type D d'après leur décision l'intérêt supérieur de notre fille est de rester en France auprès de ses parents ce qui n est pas logique car dans ce cas elle est dans une situation irrégulière malheureusement